



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 décembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 décembre 2004

**Participation pour voirie et réseaux divers - secteur de la Cotelette -  
autorisation au Maire de signer les marchés de travaux - VRD -  
Eclairage et Espaces Verts**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004**

DELIBERATION D20040509

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Participation pour voirie et réseaux divers - secteur de la  
Cotelette - autorisation au Maire de signer les marchés de  
travaux - VRD - Eclairage et Espaces Verts**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort a institué par délibération en date du 10 octobre 2003 une participation pour Voirie et Réseaux (PVR) sur le tronçon de voirie dénommé Chemin de l'Herse dans le secteur de la Côtelette.

La Ville a confié un mandat à la SEMIE de NIORT pour la réalisation de cette opération. Dans le cadre de ce mandat, la SEMIE de NIORT a procédé à une consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de voiries et réseaux.

La commission d'appel d'offres, réunie le 6 Décembre 2004, a retenu :

**Pour le lot n° 1 – Voirie et Réseaux Divers :**

- l'entreprise EUROVIA de Niort (79)
- pour un montant hors taxes de 156 968,85 €

**Pour le lot n° 2 – Eclairage Public :**

- l'entreprise ETDE de Echiré (79)
- pour un montant hors taxes de 11 120,70 €

*Monsieur Gilles Frappier, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote.*

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Prendre acte de l'attribution des marchés précités par la Commission d'Appel d'Offres.
- Autoriser la SEMIE de NIORT à signer lesdits marchés.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Fabienne RAVENEAU**

[Ordre du jour](#)